

70^{ème} anniversaire de l'inscription du Conseil économique dans la constitution : séance plénière exceptionnelle le 28 octobre

Le 28 octobre 2016 à 10h, le Conseil économique, social et environnemental organisera une assemblée plénière exceptionnelle pour célébrer le 70^{ème} anniversaire de l'inscription de la troisième assemblée de la République dans la constitution.

« Cet anniversaire est pour nous l'occasion de rappeler le rôle essentiel qu'occupe le CESE comme traducteur des aspirations des citoyens et comme levier de réforme. En 70 ans, notre assemblée a su évoluer, s'imposer et toujours répondre aux enjeux de notre société » souligne Patrick Bernasconi, Président du CESE.

Pour plus d'informations :

www.lecese.fr

twitter @lecese

Vous êtes cordialement invité(e) à cette assemblée plénière et vous pouvez vous inscrire dès à présent à l'adresse presse@lecese.fr. Par ailleurs, l'assemblée plénière sera retransmise en direct sur la page d'accueil du site internet du CESE, www.lecese.fr

Contacts presse :

Emilie HUMANN - 01 44 69 54 05 / 07 77 26 24 60 / emilie.humann@clai2.com

Delphine BOSC - 01 44 69 30 35 / 06 99 37 61 76 / delphine.bosc@clai2.com

INFORMATIONS PRATIQUES :

Palais d'Iéna - Siège du Conseil Économique, Social et Environnemental, 9 place d'Iéna - 75016 Paris

Accès : Bus n°32, 63, 82 (Iéna) / Métro ligne 6 (Trocadéro) et 9 (Iéna)